

qu'il descendait à Québec avec les députés des sauvages alliés, pour faire au gouverneur général des protestations d'un éternel attachement, il avait envoyé son fils avec trente guerriers qui lui étaient entièrement dévoués, vers les Tsonnonthouans. Ils y conclurent avec ce canton un traité dans lequel ils comprirent les Outaouais ; et lorsque cette intrigue éclata, la partie était si bien liée, qu'il fut impossible à M. de Lamotte de la rompre. Tout ce qu'il put faire, ce fut de suspendre l'exécution du traité, du moins de la part des Outaouais.

Une autre chose inquiétait ce commandant : les sauvages de son district se plaignaient depuis longtemps de la cherté des marchandises que leur vendaient les Français. Ne pouvant pas remédier lui-même à ce désordre, dont il était plus à portée qu'aucun autre de voir les suites funestes, il suggéra aux députés qu'il envoyait à Montréal sous un autre prétexte, de présenter un collier pour demander la diminution du prix des marchandises, et d'insister sur ce point comme sur une chose dont ils étaient bien résolus de ne se point départir. Ils le firent, et allèrent même un peu plus loin que ne l'avait prétendu M. de Lamotte : ils parurent devant le comte de Frontenac comme des gens qui proposent la paix ou la guerre ; et en lui présentant leur collier, ils ne dissimulèrent point, que s'il ne leur accordait leur demande, ils prendraient leur parti.

Une telle proposition faite avec un air de menace ne pouvait pas être écoutée favorablement, et le collier fut rejeté avec hauteur. Le comte de Frontenac fit aux députés les reproches que méritait leur insolence ; mais il sut mêler à propos, parmi les marques de ressentiment, des manières qui laissaient entrevoir plus de bonté que de colère ; de sorte qu'il fut aisé aux sauvages de comprendre qu'ils seraient satisfaits sur le prix des marchandises. Mais comme ils s'étaient expliqués de manière à faire juger qu'ils n'étaient pas trop disposés, indépendamment même de cet article, à continuer la guerre, le général leur témoigna une grande compassion de leur aveuglement, qui leur otait la connaissance de leurs véritables intérêts. Il ajouta que pour lui il était bien résolu de faire la guerre ; qu'il aurait été charmé de voir tous ses enfans se joindre à lui, pour venger le sang d'un grand nombre de leurs frères ; mais qu'il n'avait pas besoin d'eux ; qu'il ne pouvait mieux les punir de leur indocilité, qu'en leur laissant la liberté de faire ce qu'ils voudraient ; qu'ils se souvinssent seulement de l'avis qu'il leur avait donné, que les Iroquois n'auraient jamais d'autre vue, par rapport à eux, que de les détruire, et que l'expérience devait leur avoir appris qu'ils ne cherchaient à les détacher de son alliance, qu'afin de pouvoir venir plus aisément à bout de leur dessein.

Une fermeté si bien assaisonnée étonna les députés, et donna